

Comité permanent des finances  
131, rue Queen, 6<sup>e</sup> étage  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6  
Canada

Le 4 août 2017

Aux membres du Comité,

Je vous écris au nom du Centre consultatif des relations juives et israéliennes, l'agent de défense des fédérations juives du Canada. J'aimerais profiter des consultations que vous menez en prévision du budget de 2018 pour souligner certaines des priorités de notre communauté en matière de politiques publiques qui s'inscrivent dans le budget.

**Infrastructure de sécurité** : Le Programme de financement des projets d'infrastructure de sécurité (PFPI) de Sécurité publique Canada aide les communautés à risque d'être victimes de crimes motivés par la haine en améliorant les infrastructures de sécurité des lieux de culte, des écoles et des centres communautaires. Nous étions heureux de la hausse de fonds affectés à ce programme dans le budget de 2017, visant à combler les lacunes au sein de nombreuses collectivités, qui avaient vu leurs propositions d'infrastructure refusées en raison du manque de fonds. L'affectation de ces fonds additionnels permettrait la modernisation du PFPI pour qu'il protège mieux les institutions à risque. Plus précisément, pour aider grandement l'élimination des obstacles à l'accès au programme et favoriser son efficacité optimale, ce dernier devrait prévoir du soutien en matière de ressources humaines et de formation, une hausse de la limite de financement de chaque subvention individuelle et une exemption relative à la formule de partage des coûts de 50/50 pour les institutions qui peuvent démontrer leur besoin financier.

**Logements abordables** : Selon l'analyse des fédérations juives du Canada de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, 14,6 % des Canadiens juifs vivent dans la pauvreté, y compris une personne âgée juive sur six. La plupart d'entre eux se fient aux logements subventionnés par le gouvernement. Nous étions heureux de l'engagement du gouvernement du Canada à l'égard des logements abordables dans son budget de 2017. Cependant, malgré ces mesures importantes, les besoins en logement des Canadiens atteints d'un handicap sont souvent oubliés, car les gouvernements s'attaquent aux enjeux plus vastes de la pauvreté. Pour contrer cette tendance, nous recommandons que le gouvernement réserve des fonds dans son budget de 2018 expressément pour les logements abordables destinés aux personnes atteintes d'un handicap. Ce financement devrait prévoir des fonds équivalant à 5 % des dépenses totales en matière de logements abordables pour appuyer les personnes souffrant de troubles de développement, qui sont les plus touchées.

**Soins palliatifs** : À l'heure actuelle, moins de 30 % des Canadiens ont accès à des soins palliatifs de qualité supérieure. Même si des procédures et des politiques appropriées en matière de soins palliatifs sont en place, le manque fréquent de ressources et de formation et l'accès difficile limitent la prestation des soins. Nous espérons que le budget fédéral de 2018 répondra aux besoins suivants :

- Développer une stratégie de soins palliatifs et de fin de vie à l'échelle du Canada
- Augmenter la disponibilité des soins essentiels palliatifs et de fin de vie et leur accessibilité dans tous les environnements
- Améliorer la qualité et la constance des soins palliatifs et de fin de vie
- Offrir plus de soutien aux aidants naturels sous forme d'avantages fiscaux et financiers
- Veiller à ce que le système de santé respecte les besoins psychosociaux et spirituels des patients et de leur famille

**Dons de charité** : Nous étions ravis que le gouvernement ait prévu d'augmenter le crédit d'impôt relatif aux dons de charité pour les personnes dont le revenu excède 200 000 \$ au nouveau taux

maximal d'imposition (33 %). Cette mesure empêche de dissuader les gens ayant les revenus les plus élevés, sur lesquels s'appuient de nombreux organismes de bienfaisance, de faire des dons de charité. Auparavant, les déductions pour les dons de charité étaient associées aux taux d'imposition des particuliers le moins élevé et le plus élevé pour les dons inférieurs et supérieurs à 200 \$, respectivement. Nous croyons que le gouvernement devrait augmenter le crédit d'impôt pour les dons de charité au nouveau taux maximal d'imposition (33 %) pour tous les Canadiens, peu importe leur revenu, même si le nouveau taux s'applique aux dons supérieurs à un autre seuil au-delà de 200 \$. Ainsi, les Canadiens sont tous incités de la même manière à faire des dons, et profitent des mêmes avantages de le faire pour faire croître l'important secteur caritatif de l'économie et de la société au Canada.

**Lutter contre la haine :** La communauté juive continue d'être l'une des plus fréquentes victimes de crimes motivés par la haine. Récemment, un rapport de Statistique Canada de juin 2015 a conclu que les Canadiens juifs continuent d'être la cible de crimes haineux plus que toute autre minorité religieuse au Canada. Pour lutter contre la haine qui continue malheureusement de cibler de nombreux groupes identifiables partout au pays, le gouvernement devrait affecter des ressources pour mettre sur pied des unités policières spécialisées dans la lutte contre les crimes haineux selon le modèle de la Colombie-Britannique, de Montréal et d'autres territoires. De plus, le gouvernement devrait appuyer le déploiement d'une campagne nationale de sensibilisation auprès de la police, des procureurs et du public à propos des dangers de la propagande haineuse afin de veiller à ce que cette dernière soit toujours prise très au sérieux.

**Une infrastructure verte pour les établissements de la communauté :** La communauté juive, tout comme bien d'autres au Canada, reconnaît l'impératif de veiller à un avenir durable pour tous les Canadiens. À cet égard, nous estimons que le gouvernement peut encourager une réduction importante de notre empreinte écologique en appuyant une infrastructure collective écologique, sous forme entre autres d'incitatifs à la rénovation ou la construction écologique de centres communautaires et des lieux de culte.

Merci de l'attention que vous porterez à la présente. Je serais heureux de rencontrer le Comité pour discuter davantage de ces enjeux.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

Shimon Koffler Fogel, président-directeur général  
Centre consultatif des relations juives et israéliennes